

Crossject lance la construction de ses futurs bâtiments

- Des locaux dédiés dès fin 2016 pour accompagner la croissance et augmenter les capacités en R&D et production de Crossject
- Opération d'investissement en partenariat avec la SEMAAD et la Caisse d'Épargne de Bourgogne Franche-Comté
- Financement non dilutif grâce à un crédit dont l'essentiel des échéances intervient à partir de fin 2017



Chenôve, le 19 janvier 2015, 17H45 – Crossject (ISIN : FR0011716265 ; Mnémo : ALCJ), laboratoire spécialisé dans les médicaments auto-injectables dédiés aux situations d'urgence, annonce la signature d'un contrat avec le groupement constitué de la Société d'Economie Mixte d'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise (SEMAAD) et de la Caisse d'épargne, pour la construction de ses futurs bâtiments dans le Parc technologique de Mazen-Sully, au sud de Dijon.

Véritable vitrine de la société, ces locaux accueilleront sur 1 800 m² des laboratoires et des moyens de production pilotes compatibles GMP et son nouveau siège social pour accompagner, dès 2017, l'ambition de CROSSJECT de continuer à développer 2 à 3 nouveaux produits par an.

Avec 7 médicaments en développement, une supply chain en propre, ainsi qu'un business model reposant sur des médicaments propriétaires et la multiplication d'accords de distribution, CROSSJECT a les moyens de mettre ses premiers médicaments sur le marché dès 2017. Les nouveaux bâtiments ont pour vocation d'accompagner cette croissance et de doter CROSSJECT d'un atout supplémentaire pour s'imposer comme une référence mondiale des situations d'urgence.

Les nouveaux locaux de CROSSJECT seront livrés fin 2016. Outre un nouveau siège social, ils intégreront sur 1 800 m² des laboratoires de R&D à la pointe de l'innovation et une organisation interne compatible GMP. Les caractéristiques techniques du bâtiment (puissance électrique, traitement de l'air, etc.) permettront l'installation de moyens de production pilote pour gagner en flexibilité dans la fabrication notamment des lots cliniques et de stabilité nécessaires à la constitution des dossiers d'AMM. Notre ambition est de permettre d'ajouter 2 à 3 nouveaux produits par an à notre portefeuille. Elle s'inscrit dans la continuité de l'aide reçue par Bpifrance visant à

positionner CROSSJECT comme acteur de la Nouvelle France Industrielle. Ce bâtiment sera situé à proximité des centres universitaires, du CHU de Dijon et de plusieurs sociétés de biotechnologies. A terme, il pourra abriter jusqu'à 50 collaborateurs, contre une vingtaine dans les locaux actuels.

Ce projet, d'un montant total de 3,8 millions d'euros permet un démarrage accéléré des travaux de construction par le groupement constitué de la SEMAAD et de la Caisse d'Epargne, tout en préservant les disponibilités à court terme de CROSSJECT. La solution de financement prévoit un échelonnement de 85% du coût total de l'opération de 12 mois à 36 mois après la livraison. La première tranche de remboursement interviendra au plus tôt à partir de fin 2017, alors que la commercialisation des premiers Zeneo® aura débuté. Au terme de l'opération CROSSJECT détiendra la pleine propriété du foncier et des bâtiments.

Patrick Alexandre, Président et fondateur de CROSSJECT, déclare : « *En lançant dès maintenant le projet de bâtiments adaptés aux besoins futurs de CROSSJECT, nous nous plaçons dans une situation idéale pour soutenir notre développement à moyen terme et nos ambitions mondiales. Grâce au partenariat avec la SEMAAD et la Caisse d'Epargne, nous avons la chance de bénéficier d'une solution de financement souple associée à un échelonnement de remboursement de la dette adapté à notre plan de développement. Nous tenons également à remercier le Grand Dijon et la Région Bourgogne pour leur soutien dès la première heure, qui nous permet d'inscrire le projet de croissance de CROSSJECT au cœur de la Région Bourgogne.* »

Thierry COURSIN, Directeur Général de la SEMAAD, commente : « *La SEMAAD joue un rôle actif dans l'accompagnement de projets d'entreprises et la réalisation de bâtiments d'activités ou de bureaux. Depuis 2002, la SEM est l'aménageur du Parc Mazen-Sully, qui compte 8 hectares entièrement dédiés aux biotechnologies, un secteur en plein essor en Bourgogne. L'arrivée de Crossject au cœur de ce lieu d'innovation et de croissance souligne l'attractivité de ce projet, également situé à proximité du CHU de Dijon et de son Université.* »

Jean-Pierre DERAMECOURT, Président du Directoire de la Caisse d'Epargne de Bourgogne Franche-Comté ajoute : « *Proposer des solutions de financement à des entreprises prometteuses telle que Crossject pour accélérer leur croissance, et ainsi favoriser l'emploi de notre région, est l'une de nos missions fondamentales. Nous sommes heureux de les accompagner et de participer au développement de techniques innovantes.* »

Contacts presse :

Crossject
Patrick Alexandre / Timothée Muller
info@crossject.com

Citigate Dewe Rogerson
Laurence Bault / Lucie Larguier
+33 (0)1 53 32 84 78 / 84 75
laurence.bault@citigate.fr
lucie.larguier@citigate.fr

A propos de CROSSJECT • www.crossject.com

CROSSJECT a mis au point Zeneo®, un système d'auto-injection sans aiguille, permettant d'améliorer la sécurité et le confort des patients ainsi qu'une meilleure observance du traitement. Zeneo® est le fruit de 12 années de R&D et est protégé par plus de 400 brevets. Le dispositif Zeneo® est pré-rempli et à usage unique. Zeneo® de CROSSJECT peut être utilisé pour des injections intradermiques, sous cutanées et intramusculaires. Il existe d'ores et déjà dans sa forme industrielle et a fait l'objet de 8 études cliniques.

Zeneo® de CROSSJECT est positionné sur le segment des supergénériques (nouvelles entités thérapeutiques). La société conçoit et développe ses propres médicaments en combinant son système innovant d'auto-injection sans aiguille avec des médicaments injectables connus et de référence. Ces produits bénéficient d'un temps et d'un coût de développement réduits jusqu'à la demande et l'obtention de l'autorisation de mise sur le marché (AMM).

Le *business model* de CROSSJECT est similaire à celui d'un laboratoire pharmaceutique. Il repose sur le développement d'un portefeuille de médicaments propriétaires, d'une *supply chain* intégrée et la signature d'accords de distribution pour ses produits.

CROSSJECT développe actuellement 7 médicaments dans 7 indications : le choc anaphylactique (adrénaline), la polyarthrite rhumatoïde (méthotrexate), la migraine aiguë (sumatriptan), la maladie de Parkinson (apomorphine), la surdose morphinique (naloxone), les troubles de l'anxiété et intoxication aux pesticides (midazolam), ainsi qu'un septième médicament pour une situation d'urgence qui pourrait bénéficier d'un « statut orphelin ».

Fort de sa technologie de rupture sans aiguille, Zeneo® de CROSSJECT a pour ambition de remplacer progressivement les systèmes d'auto-administration de médicaments existants comme les stylos injecteurs ou les seringues pré-remplies. CROSSJECT est coté sur Alternext Paris (Mnemo : ALCJ, ISIN : FR0011716265) et est éligible au PEA PME.

Avertissement

Ce communiqué peut contenir des informations de nature prévisionnelle. Ces informations constituent soit des tendances, soit des objectifs, et ne sauraient être regardées comme des prévisions de résultat ou de tout autre indicateur de performance. Ces informations sont soumises par nature à des risques et incertitudes, qui peuvent dans certains cas être hors de contrôle de la Société, spécialement dans le cadre d'un processus de R&D. Une description plus détaillée de ces risques et incertitudes figure dans le Document de Base de la Société, disponible sur son site internet (www.crossject.com).